



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

Le PNUE publie un nouveau rapport sur l'économie verte

Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, il n'y a pas d'opposition entre environnement et croissance économique, et les pays en développement profiteront autant que les autres de la conversion à une économie verte.



Ce 21 février à Nairobi (Kenya), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) présente un nouveau rapport démontrant que l'économie verte prolonge le développement durable en rétablissant l'équilibre entre ses trois piliers (économique, social, environnemental). Le PNUE définit l'économie verte comme une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

Pour Sylvie Lemmet, directrice de la direction technologie, industrie et économie du PNUE, *"comme la croissance repose sur les ressources naturelles, il n'y aura pas de croissance si l'économie n'est pas verte"*. Concrètement, une économie verte est une économie dont les revenus et les emplois sont créés par des investissements qui réduisent les émissions de CO₂ et la pollution, améliorent le rendement des ressources, et empêchent la perte de la biodiversité et des services écosystémiques. Les créations d'emplois seront nombreuses, 20% de plus que par rapport au maintien du *statu quo* d'ici à 2050.

Le concept d'économie verte a pris son essor dans le contexte de la crise financière, autour de l'Initiative pour une économie verte, lancée par les Nations unies en 2008 (news 6080). Sur la base de plusieurs études, le PNUE a calculé que la demande de financement annuelle pour le verdissement de l'économie mondiale se situait aux alentours de 1,05 à 2,59 mille milliards de dollars, soit moins d'un dixième du total de l'investissement mondial annuel. Ce scénario vert serait donc possible par l'allocation de l'équivalent de 2% du PIB (1.300 milliards de dollars par an) investis dans le verdissement de dix secteurs clés entre 2010 et 2050.

Dix secteurs clés

Les investissements seraient répartis dans dix secteurs : 108 milliards de dollars pour améliorer l'efficacité des systèmes agricoles, petites exploitations comprises ; 134 milliards de dollars pour améliorer l'efficacité énergétique et construire des bâtiments verts ; plus de 360 milliards de dollars pour lancer les énergies renouvelables ; près de 110 milliards de dollars dans le verdissement de la pêche, comprenant une baisse de la capacité des flottes mondiales ; 15 milliards de dollars dans le verdissement de la foresterie ; plus de 75 milliards de dollars dans le verdissement des activités industrielles ; 135 milliards pour le tourisme "vert", 190 milliards pour les transports non motorisés et les carburants propres, 110 milliards pour les déchets et le recyclage, et un montant du même ordre dans le secteur de l'eau et l'assainissement.

Pour résumer, environ la moitié de cet investissement vert serait allouée à l'efficacité énergétique, notamment aux bâtiments, à l'industrie et aux transports, ainsi qu'au développement de sources d'énergie renouvelables. Le reste serait consacré à l'amélioration de la gestion des déchets, aux infrastructures de transport public et à un ensemble de secteurs fondés sur les ressources naturelles, tels que l'agriculture, la pêche, la foresterie et l'approvisionnement en eau. Le PNUE conclut son étude par l'affirmation que la croissance resterait identique sur la période 2011-2050 à celle d'un *statu quo* optimiste, "tout en évitant d'importants inconvénients tels que les effets du changement climatique, une plus grande rareté de l'eau et la perte de services environnementaux".

Dans le scénario du PNUE, la demande en énergie primaire retrouverait les niveaux actuels en 2050, soit 40% de moins que les prévisions des scénarios *business-as-usual*. La combinaison de mesures touchant à l'offre et à la demande réduirait les coûts énergétiques dans les prochaines décennies. La vulnérabilité de l'économie mondiale vis-à-vis de chocs énergétiques potentiels serait atténuée, ce qui "contribuerait à la stabilité de la croissance économique". Les économies sur le capital et le coût des combustibles pour la production d'électricité sont estimés à 760 milliards de dollars par an en moyenne entre 2010 et 2050.

L'économie verte joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté

Dans les pays à faible revenu, les ressources naturelles constituent une composante majeure des moyens d'existence des communautés rurales. La qualité des écosystèmes les protège en cas de catastrophes naturelles et de chocs économiques. Dans ces pays, la gestion intégrée des nuisibles, le travail minimal du sol, l'agroforesterie, l'aquaculture, la récupération de l'eau et l'élevage intégré améliorent l'offre de services environnementaux essentiels à la durabilité des petites exploitations agricoles.

La transition vers une économie verte s'accompagne d'une hausse des investissements dans les ressources naturelles qu'utilisent les pauvres pour gagner leur vie. Elle améliore les moyens d'existence dans de nombreuses régions à faible revenu. Le *National Rural Employment Guarantee Act* indien de 2006 en donne un exemple : ce dispositif de protection sociale et de sécurisation des moyens d'existence des pauvres ruraux investit dans la protection et la restauration du capital naturel.

De même, les énergies renouvelables peuvent jouer un rôle dans l'élimination de la pauvreté énergétique. Au Bangladesh, le programme "Grameen Shakti" est l'une des sociétés d'énergies renouvelables basées en zone rurale à la croissance la plus rapide. Forte du réseau de microcrédit et de l'expérience de Grameen Bank, Grameen Shakti propose différentes formules financières de crédit à des conditions favorables afin que les populations rurales puissent accéder à des kits photovoltaïques (Solar Home Systems). Fin 2009, plus de 320.000 de ces kits avaient été posés en plus des centrales au biogaz et de cuisines améliorées.

Les conditions favorables à la transition vers une économie verte sont connues et incombent en majeure partie aux gouvernements : mettre en place des cadres réglementaires solides, accorder la priorité aux investissements publics dans les domaines qui favorisent la conversion écologique des secteurs économiques, limiter les dépenses dans les domaines qui épuisent le capital naturel, recourir à la fiscalité et aux instruments économiques pour modifier les préférences des consommateurs, investir dans le renforcement des capacités et la formation et renforcer la gouvernance internationale.

Article publié le 21 Février 2011

Agnès Sinai

© Tous droits réservés Actu-Environnement

Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [11990] / utilisation du flux d'actualité.

Actu-Environnement

© 2003 - 2011 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).